

MOE TOUR CHAUSSEE – 26V4802 – REGISTRE DES QUESTIONS

Date	Question	Réponse
19/06/2026	Le CCTP indique les pièces ci-après : DDOE du nettoyage de 2018, Diagnostic de 2019, Avis de la CRMH sur ce diagnostic, Eléments de déplacement du transformateur et du boîtier de Véolia. Pouvez-vous les verser au DCE ?	Voici le lien pour les télécharger : https://drive.google.com/drive/folders/1lyloJXiDwtOHWsKKqBz4LhNlcn634EZI?usp=drive_link
19/06/2026	Pouvez-vous communiquer les documents suivants: - DDOE du nettoyage de 2018, - Diagnostic de 2019, - Avis de la CRMH sur ce diagnostic, - Eléments de déplacement du transformateur et du boîtier de Véolia (sur demande).	Voici le lien pour les télécharger : https://drive.google.com/drive/folders/1lyloJXiDwtOHWsKKqBz4LhNlcn634EZI?usp=drive_link
22/06/2026	Il est indiqué au III que le DDOE du nettoyage de 2018, le diagnostic, l'avis de la CRMH et les éléments du dépl. du transformateur sont joints. Or, ils ne figurent pas dans le dossier de consultation. Pourriez-vous nous les transmettre ?	Voici le lien pour les télécharger : https://drive.google.com/drive/folders/1lyloJXiDwtOHWsKKqBz4LhNlcn634EZI?usp=drive_link
22/06/2026	Les différents documents de la consultation font référence à des prix différents, à savoir : « 1 million TTC » et « 1 201 173 € TTC ». Pouvez-vous nous confirmer le montant exact ? Par ailleurs, il serait intéressant de le transmettre en HT	C'est bien 1 million TTC l'enveloppe
22/06/2026	Afin de saisir pleinement les contraintes du site et d'y répondre le plus efficacement possible, il nous semble nécessaire de réaliser une visite des lieux. Serait-il possible de l'organiser,	La visite a été rendue obligatoire.

MOE TOUR CHAUSSEE – 26V4802 – REGISTRE DES QUESTIONS

	notamment pour les parties intérieures et la terrasse ?	
22/06/2026	Bonjour, Pourriez-vous nous transmettre les coordonnées de la personne à contacter afin de prendre rdv pour une visite des lieux ?	La mise à jour a été faite.
23/06/2026	Le règlement de consultation mentionne la présence d'un Programme et d'une note méthodologique dans le DCE. Or, j'ai téléchargé tout le DCE et ces pièces n'y figurent. Est-ce une coquille dans le RC ou manque-t-i des pièces dans le DCE ?	Je pense que c'est une erreur car je ne vois pas de quoi il s'agit.
23/06/2026	Pourriez-vous nous transmettre les pièces jointes de la liste p15 du CCTP. Le diagnostic de 2019 a-t-il donné lieu à la réalisation de relevés et plans par un géomètre expert ? Une visite de la Porte Chaussée est-elle prévue ?	Les plans ont été réalisés par l'architecte en charge du diagnostic, les voici : https://drive.google.com/file/d/1sGvqrsV5tJjSw0BFYbcufc_QkzF_DdAk/view?usp=drive_link La visite a été rendue obligatoire.
26/06/2026	Pourriez-vous préciser le rôle du géomètre-expert demandé par le CCTP ? Tenant compte des éléments graphiques dans l'étude de diagnostic, pouvons-nous considérer que cette compétence n'est pas nécessaire pour l'équipe pour le projet proposé?	Le rôle du géomètre sera de réaliser les relevés de la partie du bâtiment qui n'était pas accessible lors du diagnostic de 2019 car occupée par le transformateur. Cette compétence nous paraît donc nécessaire.
01/07/2026	Votre réponse fait état du besoin d'un relevé du local occupé par le transformateur. Confirmez-vous donc déjà disposer des relevés en format DWG du reste de la tour (façades, plans et coupes) ? Bien à vous.	Nous n'avons aucun relevé en format DWG, juste les plans du diagnostic de 2019.

MOE TOUR CHAUSSEE – 26V4802 – REGISTRE DES QUESTIONS

01/07/2026	L'ATMH délivrée par la DRAC ne figure pas parmi les pièces à télécharger ; pourriez-vous l'y rajouter svp ?	La voici : https://drive.google.com/file/d/1eQx8FPVhNcJ8VRZo_SFzDhNqVzv5oRU-/view?usp=drive_link
02/07/2026	La mission OPC est intégrée à la mission de base dans la DPGF. Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit d'un choix du maître d'ouvrage, l'OPC étant, selon la loi MOP, une mission complémentaire ?	Il faut distinguer les deux phases.
02/07/2026	Au regard du programme, le délai prévisionnel de travaux de 2 mois paraît contraint. Pouvez-vous préciser les prestations attendues et confirmer que ce délai est bien compatible avec le programme de travaux envisagé ?	Nous vous informons que cette erreur fera l'objet d'une correction
02/07/2026	pour la réalisation des relevés, est-il possible de faire appel à un géomètre classique, ou le recours à un géomètre-expert, comme indiqué en page 2 du CCTP, est-il obligatoire ?	Pour les relevés purement architecturaux ou techniques, un géomètre classique peut suffire.
08/07/2026	Nous avons relevé des incohérences entre l'annexe 1 de l'AE et la DPGF, la décomposition des éléments de mission n'est pas tout à fait identique. Quel modèle devons-nous suivre ? celui de l'annexe de l'AE et rectifier la DPGF?	Il faut distinguer la phase DET et la phase OPC dans les deux documents.
08/07/2026	Disposez-vous de l'avis de la DRAC sur l'étude expertise de l'Atelier Grégoire André établie en 2019 ?	Oui, le voici : https://drive.google.com/file/d/1eQx8FPVhNcJ8VRZo_SFzDhNqVzv5oRU-/view?usp=drive_link
08/07/2026	La Ville de Verdun ne dispose d'aucun relevé en format DWG. Faut-il chiffrer un relevé complet de l'édifice, y compris la partie du bâtiment inaccessible en 2019 ?	Si vous le jugez nécessaire, oui vous pouvez chiffrer le relevé complet.

MOE TOUR CHAUSSEE – 26V4802 – REGISTRE DES QUESTIONS

09/07/2026	Bonjour, Pourriez-vous communiquer les documents graphiques des précédentes études dont vous disposez ? Nous disposons uniquement de l'étude écrite de la précédente étude de diagnostic.	Voici l'ensemble des plans dont nous disposons : https://drive.google.com/drive/folders/1nktDqfF7z8gC-KUVbGmGJg71fgIfWeV?usp=drive_link
13/07/2026	Pourriez-vous compléter la rubrique question réponse avec les questions initialement posées ? Les autres candidats (qui n'ont pas pose la question) ne lissent seulement les réponses ?	Cf. ce tableau
13/07/2026	Pourriez-vous joindre le programme initial de la MOA pour l'aménagement de la porte ? La phase Diag du CCTP mentionne "La maîtrise d'œuvre est la réponse architecturale, technique et économique au programme du maître d'ouvrage."	Le programme de base a été repris dans le CCTP de ce marché.
13/07/2026	Faut-il prendre un BET fluides, indispensable pour un projet ERP demandé par le maitre d'ouvrage ?	Si vous le jugez nécessaire, oui vous pouvez le chiffrer.
13/07/2026	nous nous permettons de vous informer que nous recevons des réponses sans connaissance des questions (réponse du type : "nous vous informons que cette erreur fera l'objet d'une correction"	Cf. ce tableau
15/07/2026	quel est le montant prévisionnel HT du marché ? Le RC indique 1 200 000 € TTC (soit 1 000 977,50 € HT), tandis que la DPGF Excel indique 1 200 000 € HT. Merci de préciser.	C'est bien 1 million TTC l'enveloppe

MOE TOUR CHAUSSEE – 26V4802 – REGISTRE DES QUESTIONS

17/07/2026	La DPGF indique 1 201 173 € HT comme montant de référence des travaux. Au vu des derniers échanges de questions - réponses, confirmez- vous ce montant ?	Le montant de l'enveloppe travaux est de 1 million TTC. Le montant de 1 201 173 € HT correspondant au montant global de l'opération comprenant les travaux déjà réalisés par la maîtrise d'œuvre (déplacement du transformateur électrique, du boîtier Véolia et de condamnation du réseau de gaz).
17/07/2026	La réponse apportée présente une incohérence. S'agissant d'un marché public, merci de bien vouloir confirmer le montant HT et de le communiquer à l'ensemble des candidats. En l'état, au vu de ces divergences, les offres ne seront pas comparables.	Le montant de l'enveloppe travaux est de 1 million TTC. Le montant de 1 201 173 € HT correspondant au montant global de l'opération comprenant les travaux déjà réalisés par la maîtrise d'œuvre (déplacement du transformateur électrique, du boîtier Véolia et de condamnation du réseau de gaz).
22/07/2026	Pouvez-vous nous confirmer que le montant prévisionnel des travaux servant de base de calcul au forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre est bien de 1 000 977,50 € HT ?	Le montant de l'enveloppe travaux est de 1 million TTC. Le montant de 1 201 173 € HT correspondant au montant global de l'opération comprenant les travaux déjà réalisés par la maîtrise d'œuvre (déplacement du transformateur électrique, du boîtier Véolia et de condamnation du réseau de gaz).